



GOLDWING CLUB POITOU-CHARENTES

Président : Jean-François URVOY
14 rue Jacques Chardonne 16710 Saint Yrieix sur Charente
Tel. : 06 76 75 32 74

Association officielle affiliée à la F.G.W.C.F.
FEDERATION DES GOLDWING CLUB DE FRANCE
Et à la G.W.E.F.
GOLDWING EUROPEAN FEDERATION

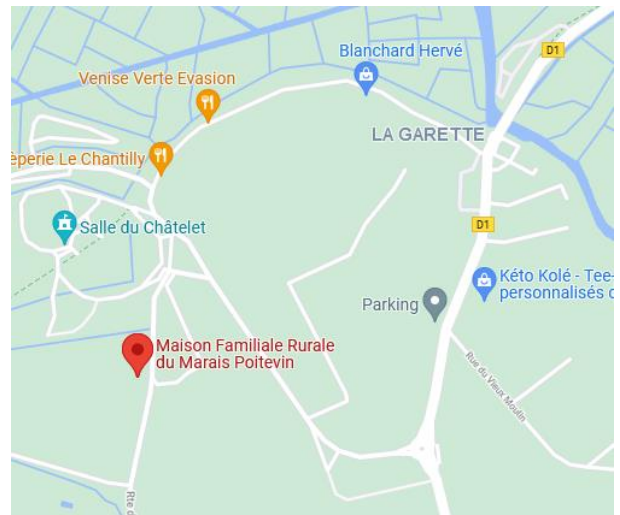


ASSOCIATION AFFILIEE FGWCF

Week-end festif de l'Assemblée Générale 10 et 11 décembre 2022

MFR du Marais Poitevin
25 route des Cabanes – La Garette
79270 SANSAIS
GPS 46.30174, -0.59436

Vers Coulon



Vers bourg de Sansais

Samedi 10 décembre

A partir de 11h00

Accueil, installation dans les chambres

Déjeuner en commun (**à prévoir**), four à micro-ondes à disposition et café offert



14h00 – 18h00

Après-midi récréatif

- Concours de fléchettes
- Jeux divers

Lots remis aux participants
Boissons offertes



A partir de 18h00

Ouverture du stand de la coop, présentation des nouveaux produits

Pendant ce temps, votre trésorier sera à votre disposition pour enregistrer vos réinscriptions pour l'année 2023.

N'oubliez pas de vous munir d'une copie de votre attestation d'assurance et, pour ceux qui ont changé de moto depuis la dernière assemblée générale, d'une copie de votre carte grise.



19h00

Apéritif suivi du dîner

Soirée dansante animée

par



Titeuf

Dimanche 11 décembre

7h00 – 8h00

Petit-déjeuner des résidents à la MFR

8h00

Café d'accueil des participants à l'AG

Emargements

8h30

Ouverture de la séance



11h30

Ouverture du stand de la coop

Pendant ce temps, votre trésorier sera à votre disposition pour enregistrer vos réinscriptions pour l'année 2023.

N'oubliez pas de vous munir d'une copie de votre attestation d'assurance et, pour ceux qui ont changé de moto depuis la dernière assemblée générale, d'une copie de votre carte grise.

12h30

Apéritif et déjeuner

Le week-end est déjà fini !!! Bon retour, soyez prudents ...

L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas d'incident ou accident ou si le participant enfreint le code de la route ou circule avec un véhicule non en règle avec les dispositions légales. Les participants acceptent que les éventuels films ou photos sur lesquels ils pourraient figurer puissent être publiés, dupliqués ou utilisés sur tous supports, sauf à faire valoir son droit à l'image auprès de l'organisation.